
**Travail terminologique — Principes et
méthodes**

Terminology work — Principles and methods

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

ISO 704:2000

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/04ed99e1-8af4-4deb-bda8-85023f01405f/iso-704-2000>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 704:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/04ed99e1-8af4-4deb-bda8-85023f01405f/iso-704-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/04ed99e1-8af4-4deb-bda8-85023f01405f/iso-704-2000>

© ISO 2000

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
0 Introduction.....	vi
1 Domaine d'application.....	1
2 Références normatives.....	1
3 Termes et définitions.....	2
4 Objets.....	2
5 Concepts.....	2
5.1 Nature des concepts en terminologie.....	2
5.2 Concept unique et concept général.....	3
5.3 Caractères.....	3
5.3.1 Nature des caractères.....	3
5.3.2 Compréhension et extension.....	4
5.3.3 Caractères essentiels et caractères non essentiels.....	5
5.3.4 Caractères distinctifs.....	5
5.4 Relations entre concepts.....	5
5.4.1 Types de relations entre concepts.....	5
5.4.2 Relations hiérarchiques.....	6
5.4.3 Relations associatives.....	13
5.5 Systèmes de concepts.....	13
5.5.1 Nature des systèmes de concepts.....	13
5.5.2 Types de systèmes de concepts.....	14
5.6 Élaboration des systèmes de concepts.....	15
6 Définitions.....	16
6.1 Nature des définitions.....	16
6.2 Types de définitions.....	16
6.2.1 Définitions par compréhension.....	16
6.2.2 Définitions par extension.....	18
6.3 Rédaction de définitions.....	19
6.3.1 Principes de rédaction de définitions.....	19
6.3.2 Nature systémique des définitions.....	20
6.3.3 Concision.....	20
6.3.4 Domaine.....	20
6.3.5 Principe de substitution.....	21
6.4 Mauvaises définitions.....	21
6.4.1 Définitions circulaires.....	21
6.4.2 Définitions incomplètes.....	22
6.4.3 Définitions sous forme négative.....	24
6.5 Notes.....	24
6.6 Représentations graphiques.....	24
7 Désignations.....	25
7.1 Types de désignations.....	25
7.2 Termes.....	26
7.2.1 Relations terme-concept.....	26
7.2.2 Monosémie.....	26
7.2.3 Homonymie.....	26
7.2.4 Synonymie.....	26
7.3 Formation des termes.....	27
7.3.1 Principes de formation des termes.....	27

7.3.2	Motivation	27
7.3.3	Cohérence.....	27
7.3.4	Adéquation	28
7.3.5	Économie linguistique.....	28
7.3.6	Capacité de dérivation.....	28
7.3.7	Exactitude linguistique.....	28
7.3.8	Prédominance de la langue en question	29
7.4	Appellations.....	29
7.5	Symboles	29
8	Normalisation des terminologies	30
8.1	Statut des termes (termes déconseillés).....	30
8.2	Harmonisation	31
8.3	Translittération et transcription	31
Annexe A (informative) Exemples de procédés de formation de termes		32
Index alphabétique		37

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 704:2000

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/04ed99e1-8af4-4deb-bda8-85023f01405f/iso-704-2000>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 704 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 37, *Terminologie (principes et coordination)*, sous-comité SC 1, *Principes de terminologie*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 704:1987), dont elle constitue une révision technique.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

ISO 704:2000
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/04ed99e1-8af4-4deb-bda8-85023f01405f/iso-704-2000>

0 Introduction

0.1 Vue d'ensemble

Les principes et méthodes de terminologie exposés dans la présente Norme internationale reposent sur les réflexions et pratiques actuelles en matière de terminologie.

La terminologie est pluridisciplinaire: pour son étude des concepts et de leurs représentations dans une langue de spécialité, elle a en effet recours à de nombreuses disciplines (par exemple logique, épistémologie, philosophie des sciences, linguistique, sciences de l'information et sciences cognitives). Elle combine les éléments provenant de différentes théories traitant de la description, de la mise en ordre et du transfert des connaissances.

Dans la ligne des orientations actuelles de la normalisation visant à inclure des principes directeurs, la présente Norme internationale est destinée à normaliser les éléments essentiels à des travaux de qualité en terminologie. L'objectif général de la présente Norme internationale est de fournir un cadre commun d'idées, et d'expliquer comment il convient qu'une organisation ou des personnes impliquées dans des activités de terminologie mettent en œuvre ces idées.

La présente Norme internationale est destinée à aider les personnes qui préparent ou gèrent des terminologies. Il importe d'observer les principes et méthodes énoncés non seulement lors de la manipulation d'informations terminologiques, mais également lors de la planification et de la prise de décisions en rapport avec la gestion d'un fonds terminologique. La liste ci-après donne les principales activités, mais n'est pas exhaustive:

- identification de concepts et des relations entre concepts;
- analyse et modélisation de systèmes de concepts sur la base des concepts identifiés et des relations entre concepts;
- établissement de représentations de ces systèmes de concepts au moyen de schémas conceptuels;
- définition de concepts;
- assignation de désignations (essentiellement des termes) à chaque concept dans une ou plusieurs langues;
- enregistrement et présentation des données terminologiques, essentiellement sur des supports imprimés ou électroniques (terminographie).

Les objets, les concepts, les désignations et les définitions sont les éléments fondamentaux de la terminologie et forment par conséquent la base de la présente Norme internationale. Les objets sont perçus ou conçus puis, par une opération d'abstraction, sont ramenés à des concepts eux-mêmes représentés, dans une langue de spécialité, par des désignations puis décrits dans des définitions. Un ensemble de désignations appartenant à une langue de spécialité constitue la terminologie d'un domaine spécifique.

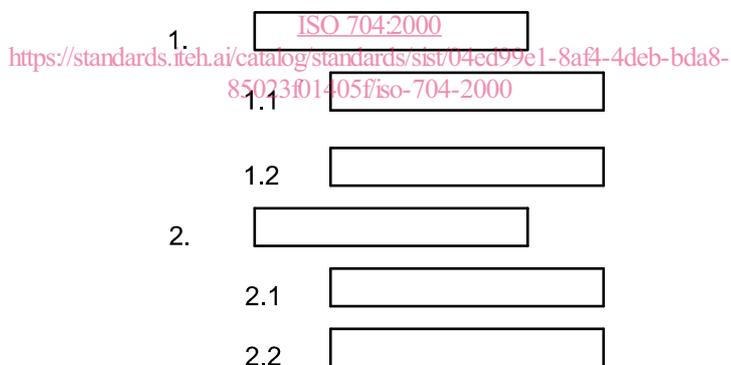
0.2 Conventions et système de notation

Dans la présente Norme internationale et pour la langue française, «terminologie» utilisé seul au singulier avec l'article défini désigne la discipline alors que «terminologie» utilisé au pluriel ou précédé d'un article renvoie à l'ensemble des désignations d'un domaine particulier, tel que la terminologie de la chimie.

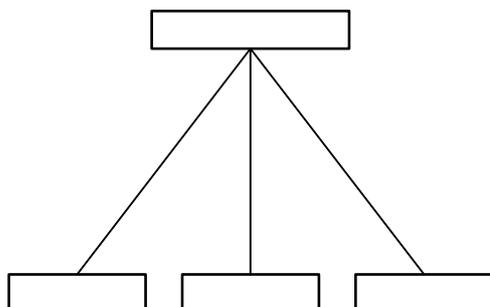
Pour maintenir une certaine cohérence lorsqu'il est fait référence aux objets, aux concepts, aux définitions et aux désignations, les conventions de formulations suivantes ont été adoptées dans la présente Norme internationale:

- les objets
sont **perçus** ou **conçus**;
sont **isolés par abstraction** ou **conceptualisés**;
- les concepts
correspondent à un ensemble d'objets;
sont **représentés** ou **exprimés dans une langue** par des désignations ou par des définitions;
sont **organisés** en systèmes de concepts;
- les désignations (termes, appellations ou symboles)
désignent ou **représentent** un concept ou y renvoient;
sont **attribuées** à un concept;
- les définitions
définissent ou **décrivent** le concept.

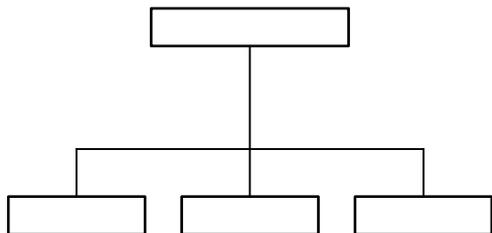
Plus un système de concepts est complexe, plus il est nécessaire de clarifier les relations existant entre les concepts en les structurant sous une forme logique ou graphique. Les relations entre concepts peuvent être représentées sous la forme d'une liste. La représentation logique utilisée dans la présente Norme internationale est une liste systématique avec alinéas numérotés et retraits comme dans l'exemple suivant:



Les représentations graphiques figurant dans la présente Norme internationale sont les représentations types les plus courantes.



Les représentations en arborescence correspondent aux relations génériques



Les représentations en râteau correspondent aux relations partitives



Les représentations par des flèches correspondent aux relations associatives

Le système de notation utilisé tout au long de la présente Norme internationale est le suivant:

- les termes définis dans l'ISO 1087-1 sont en italiques;
- les concepts sont entre guillemets;
- les désignations (termes, appellations ou symboles) sont en caractères gras;
- les caractères sont soulignés;
- les exemples figurent dans des encadrés.

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Il convient de noter que les exemples figurant dans la version française de la présente Norme internationale ont été choisis et simplifiés à des fins d'illustration. Lors de la traduction en d'autres langues, il peut être nécessaire de choisir d'autres exemples pour illustrer le point en question.

Il convient de noter également que les exemples illustrant la formation des termes et figurant dans l'annexe informative A sont propres au français pour la version française et à l'anglais pour la version anglaise. Par conséquent, il convient de ne pas traduire l'annexe A mais de l'adapter aux besoins de la langue correspondante.

Travail terminologique — Principes et méthodes

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale établit et harmonise les principes fondamentaux et les méthodes pour préparer et compiler des terminologies, qu'il s'agisse d'activités menées dans le cadre de la normalisation ou non.

La présente Norme internationale décrit les liens existant entre les objets, les concepts, et leurs représentations par des terminologies. Elle fixe également des principes généraux régissant la formation des désignations et la formulation des définitions. Pour une compréhension complète et approfondie de ces principes, des connaissances de fond de la terminologie sont nécessaires. Il s'agit de principes de nature générale et la présente Norme internationale s'applique aux travaux terminologiques effectués dans des domaines scientifiques, technologiques, industriels, administratifs, ainsi que dans les autres domaines de la connaissance.

La présente Norme internationale ne décrit pas les méthodes pour la présentation des Normes internationales de terminologie, celles-ci étant traitées dans l'ISO 10241.

iTeh STANDARD PREVIEW

2 Références normatives (standards.iteh.ai)

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 9:1995, *Information et documentation — Translittération des caractères cyrilliques en caractères latins — Langues slaves et non slaves.*

ISO 233:1984, *Documentation — Translittération des caractères arabes en caractères latins.*

ISO 233-2:1993, *Information et documentation — Translittération des caractères arabes en caractères latins — Partie 2: Langue arabe — Translittération simplifiée.*

ISO 233-3:1999, *Information et documentation — Translittération des caractères arabes en caractères latins — Partie 3: Persan — Translittération simplifiée.*

ISO 259:1984, *Documentation — Translittération des caractères hébraïques en caractères latins.*

ISO 259-2:1994, *Information et documentation — Translittération des caractères hébreux en caractères latins — Partie 2: Translittération simplifiée..*

ISO 843:1997, *Information et documentation — Conversion des caractères grecs en caractères latins.*

ISO 860:1996, *Travaux terminologiques — Harmonisation des notions et des termes.*

ISO 1087-1:—¹⁾, *Travaux terminologiques — Vocabulaire — Partie 1: Théorie et application.*

ISO 3602:1989, *Documentation — Romanisation du japonais (écriture en kana).*

ISO 7098:1991, *Information et documentation — Romanisation du chinois.*

ISO 10241:1992, *Normes terminologiques internationales — Élaboration et présentation.*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les termes et définitions donnés dans l'ISO 1087-1 s'appliquent. La terminologie définie dans l'ISO 1087-1 est indiquée en italiques dans la présente Norme internationale. Il convient de noter que les termes qui ne sont pas indiqués en italiques, mais qui figurent parmi les termes définis dans l'ISO 1087-1, sont employés dans leur sens général.

4 Objets

Dans le cadre de la présente Norme internationale, un *objet* est tout ce qui se perçoit ou se conçoit. Certains *objets*, tels qu'une machine, un diamant ou une rivière, doivent être considérés comme concrets; d'autres *objets* doivent être considérés comme immatériels ou abstraits, tels que chaque manifestation d'un plan financier, la gravité, la fluidité ou un rapport de conversion; enfin d'autres doivent être considérés comme purement imaginés, par exemple une licorne, une pierre philosophale ou un personnage de la littérature. Lors de la production d'une *terminologie*, les discussions philosophiques sur le fait qu'un *objet* a ou non une réalité, qui n'appartiennent pas au domaine d'application de la présente Norme internationale, doivent être évitées. Les *objets* sont supposés exister et on doit se concentrer sur la manière de traiter les *objets* à des fins de communication.

(standards.iteh.ai)

5 Concepts

ISO 704:2000

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/04ed99e1-8af4-4deb-bda8-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/04ed99e1-8af4-4deb-bda8-923f01405f/iso-704-2000)

5.1 Nature des concepts en terminologie

Pour communiquer, on ne distingue pas et on ne nomme pas chaque *objet* individuel du monde. Mais, par l'observation et au moyen d'un processus d'abstraction appelé conceptualisation, on regroupe les *objets* sous une même catégorie de constructions mentales ou d'unités de pensée appelées *concepts*, eux-mêmes exprimés sous différentes formes dans la communication (*objet* → *concept* → communication). La présente Norme internationale ne traite pas de tous les *concepts* représentés par la langue, mais uniquement de ceux représentés à l'aide de *terminologies*. En *terminologie*, les *concepts* sont considérés comme des représentations mentales d'*objets* dans un contexte ou un domaine spécialisé.

Ne pas confondre les *concepts* avec les *objets* abstraits ou imaginés (c'est-à-dire: les objets concrets, abstraits ou imaginés d'un contexte donné sont observés et conceptualisés par une opération mentale, puis une *désignation* est attribuée au *concept* plutôt qu'aux *objets* eux-mêmes). Dans la présente Norme internationale, le lien entre un *objet* et sa *désignation* ou sa *définition* s'effectue par l'intermédiaire du *concept*, c'est-à-dire un niveau supérieur d'abstraction.

La production d'une *terminologie* nécessite la compréhension de la conceptualisation sous-jacente à la connaissance humaine d'un domaine donné. Étant donné qu'une *terminologie* traite toujours d'une *langue de spécialité* dans un domaine particulier de connaissance, le *concept* ne doit pas être considéré seulement comme une unité de pensée, mais aussi comme une unité de connaissance.

Les *concepts* situés en contexte dans une *langue de spécialité* d'un *domaine* peuvent s'exprimer par les différentes formes de la communication humaine en fonction du système utilisé. Dans les langues naturelles, les *concepts* peuvent prendre la forme de *termes*, d'*appellations*, de *définitions* ou d'autres formes linguistiques; dans les

1) À publier.

langues artificielles, ils peuvent prendre la forme de codes ou de formules, alors que sous forme graphique, ils peuvent prendre la forme d'icônes, d'images, de schémas ou d'autres représentations graphiques. Les *concepts* peuvent également être exprimés par le corps humain comme dans la langue des signes ou sous forme d'expressions du visage ou de mouvements du corps. La présente Norme internationale ne traite pas de l'expression des *concepts* par des signes ou au moyen du corps.

5.2 Concept unique et concept général

Lorsqu'un *concept* correspond à un seul *objet*, il est appelé *concept unique* et est exprimé dans les *langues de spécialité* par une *appellation* (par exemple: Nations Unies, l'internet, le Web) ou par un symbole (par exemple:



Ruban de Möbius;



Afrique;



Statue de la Liberté). Lorsque le *concept* correspond à deux *objets*

ou plus, il est appelé *concept général* et, dans les *langues de spécialité*, sa *désignation* prend la forme d'un *terme* (par exemple disquette, liquidité, fonds de placement ouvert, etc.) ou d'un symbole (©, ≥, \$).

5.3 Caractères

5.3.1 Nature des caractères

La formation des concepts joue un rôle pivot dans l'organisation de la connaissance humaine parce qu'elle fournit le moyen pour identifier les *objets* et pour les regrouper en unités signifiantes dans un domaine spécifique. Les *objets* perçus comme partageant les mêmes propriétés sont rassemblés en unités. Dès qu'une branche de la connaissance humaine considère des *objets* similaires, ou même un *objet* unique, comme une unité de pensée signifiante, les propriétés d'un *objet* ou communes à un ensemble d'*objets* sont isolées par abstraction sous la forme de *caractères* qui sont combinés pour constituer un ensemble conduisant à la formation d'un *concept*. Les *caractères* sont constamment combinés afin de former des *concepts* de façon différente selon la culture, l'école de pensée ou les *domaines*. La combinaison d'ensembles uniques de *caractères* est représentée dans une *langue de spécialité* par une *désignation* (c'est-à-dire un *terme*, une *appellation* ou un symbole). Étant donné qu'il n'est pas attribué une *désignation* à chaque *objet* individuel, une analyse terminologique ne peut commencer que si l'*objet* spécifique en question correspond à un *concept* lui-même représenté par une *désignation* ou une *définition*. Par conséquent, la méthodologie utilisée pour l'analyse de *terminologies* nécessite d'identifier le contexte ou le *domaine* en question et les propriétés assignées aux *objets* dans le *domaine*, et d'isoler certaines de ces propriétés par abstraction pour obtenir des *caractères* qui sont ensuite combinés pour former un *concept*. Il peut être utile de commencer l'analyse par les *concepts* qui correspondent à des *objets* concrets car il est plus facile d'en isoler par abstraction les *caractères* étant donné qu'il est possible d'observer ou d'examiner physiquement les propriétés desdits *objets*.

L'analyse terminologique doit commencer avec les *objets* en question et le *domaine* mettant en contexte les *objets* en question. Les propriétés doivent être attribuées à des *objets* uniquement.

EXEMPLE 1

L'*objet* spécifique désigné par la représentation visuelle ci-dessous possède les propriétés spécifiques suivantes:



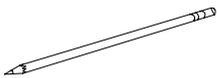
- il est fait d'un long et mince bâton de graphite;
- le bâton de graphite est enrobé d'une gaine en bois;
- la gaine est jaune;
- une extrémité est munie d'une gomme;
- le graphite et la gaine sont taillés en pointe à l'autre extrémité;
- il est utilisé pour écrire ou faire des traits.

Si l'*objet* de l'exemple 1 a pour contexte la papeterie, il est reconnu que cet *objet* spécifique appartient à la catégorie des *objets* conceptualisés sous la forme «crayon noir». L'opération de conceptualisation permet d'isoler par abstraction, comme *caractères*, les propriétés des *objets* constituant l'ensemble et de convertir celles-ci en généralisations qui s'appliquent à l'ensemble complet par opposition à l'*objet* individuel, comme illustré par l'exemple 2.

Comme pour les propriétés des *objets*, les *caractères* sont regroupés en *types de caractère*, tels que la couleur, la composition, la fonction, l'utilisation, l'origine, la forme, l'emplacement, le mouvement, etc. Pour obtenir une liste exhaustive, il est recommandé d'identifier les propriétés des nombreux *objets* correspondant au *concept* analysé puis d'en isoler par abstraction les *caractères*. Pour des raisons pratiques, il est recommandé de commencer par un ou plusieurs *objets* types. L'identification des *caractères* nécessite une connaissance du domaine auquel appartient le *concept* en question et requiert souvent des travaux de recherche. Les terminologues expérimentés pour lesquels le *concept* étudié est clair et dépourvu d'ambiguïté peuvent passer directement à l'identification des *caractères*.

Une analyse préliminaire du *concept* «crayon noir» est illustrée par l'exemple 2.

EXEMPLE 2

Objet (représentation visuelle):		Concept:	Désignation (terme):
		isolé par abstraction à partir de l'ensemble de tous les crayons noirs	Crayon noir
Catégorie	Propriété	Caractère	
Niveau d'abstraction	Objet concret	Concret	
Composition	Fait d'un long et mince bâton de graphite	Partie centrale en graphite	
Composition	Une gaine en bois enrobe le graphite	Partie centrale en graphite enveloppée d'une gaine de bois	
Couleur	La gaine est jaune	La gaine peut être colorée	
Composition	Une gomme est montée à une extrémité	Une extrémité peut être munie d'une gomme	
Forme	L'autre extrémité est taillée en pointe	Une extrémité peut être taillée en pointe	
Emploi	Le graphite et la gaine sont taillés pour l'emploi	Le graphite et la gaine doivent être taillés pour l'emploi	
Substance	Le graphite sert de substance pour écrire	Le graphite sert de substance pour écrire	
Fonction	Sert pour écrire ou faire des traits	Sert pour écrire ou faire des traits	

Les *caractères* doivent servir pour l'analyse des *concepts*, la modélisation des *systèmes de concepts*, la formulation des *définitions* et, dans certains cas, pour la formation des *désignations*.

5.3.2 Compréhension et extension

L'ensemble de *caractères* qui constituent une unité formant le *concept*, est appelé *compréhension*. Les *objets* considérés comme un ensemble et conceptualisés sous la forme d'un *concept* correspondent à l'*extension*. La *compréhension* et l'*extension* sont interdépendantes. Ainsi, les *caractères* constituant la *compréhension* du «crayon noir» en déterminent l'*extension*, c'est-à-dire les *objets* qualifiés de crayons noirs et vice versa.

5.3.3 Caractères essentiels et caractères non essentiels

Tous les *caractères* ne sont pas d'importance égale. Dans la pratique, les *caractères essentiels* constituant la *compréhension* doivent représenter le noyau de l'analyse et peuvent différer en fonction des domaines. Les *caractères* sont considérés comme essentiels s'ils sont indispensables pour comprendre le *concept* dans un domaine de connaissance; l'absence d'un *caractère essentiel* modifie fondamentalement le *concept*. L'absence d'un *caractère essentiel* durant l'analyse conduit à une compréhension médiocre, voire erronée du *concept*. Dans l'exemple du «crayon noir», si le *caractère partie centrale en graphite enveloppée par une gaine en bois* était supprimé, le *concept* serait radicalement différent. Nous aurions un *concept* différent correspondant à un ensemble différent d'*objets*. Par conséquent, il s'agit d'un *caractère essentiel*. En revanche, si le *caractère une extrémité peut être taillée en pointe* était supprimé, le *concept* ne serait pas modifié. Bien qu'un crayon noir doive être taillé pour écrire, il est toujours qualifié de crayon noir lorsqu'il n'est pas taillé. Il ne s'agit donc pas d'un *caractère essentiel* pour comprendre le *concept* de «crayon noir». Les *caractères essentiels* d'un *concept*, comme «crayon noir», doivent être identifiés. Il n'est pas toujours nécessaire de classer les *caractères* de façon explicite comme dans l'exemple 3, mais seulement dans les cas où le *concept* en question présente un degré élevé de complexité.

EXEMPLE 3

Niveau d'abstraction	1. Objet concret	Essentiel
Composition	2. Partie centrale en graphite	Essentiel
Composition	3. Partie centrale en graphite enveloppée d'une gaine de bois	Essentiel
Couleur	4. La gaine peut être en couleur	Non essentiel
Composition	5. Une extrémité peut être munie d'une gomme	Non essentiel
Forme	6. Une extrémité peut être taillée en pointe	Non essentiel
Emploi	7. Doit être taillé pour l'emploi	Essentiel
Substance	8. Le graphite sert de substance pour écrire	Essentiel
Fonction	9. Sert pour écrire ou faire des traits	Essentiel

Il est à noter qu'une même propriété correspondant à un *objet* donné peut être isolée par abstraction comme *caractère essentiel* d'un *concept* dans un *domaine* mais peut représenter un *caractère non essentiel* dans un autre.

5.3.4 Caractères distinctifs

L'analyse terminologique ne s'arrête pas à la détermination des *caractères essentiels* et des *caractères non essentiels* qui constituent la *compréhension* d'un *concept*. Chaque *caractère essentiel* d'un *concept* étudié doit être analysé par rapport aux *concepts* associés du *système de concepts*. Les caractères communs ou partagés indiquent des similitudes entre les *concepts*; les *caractères distinctifs* révèlent les différences qui distinguent un *concept* (voir exemples 7 et 8). Un *caractère distinctif* est un *caractère essentiel* qui permet de délimiter un *concept* par rapport à un autre. Cependant, les termes «distinctif» et «commun» sont relatifs. Le même *caractère essentiel* peut être distinctif par rapport à un *concept* et commun par rapport à un autre *concept* lié. C'est en examinant les similitudes et les différences entre les *concepts* qu'on obtient l'ensemble unique des *caractères* qui constituent un *concept* donné. Cette combinaison unique de *caractères* situe le *concept* dans un réseau de *concepts* associés présentant des *caractères* similaires ou différents. Les relations entre les *concepts* déterminent la structure de base du *système de concepts*. Une bonne compréhension des *caractères* servant à établir un *système de concepts* simplifie la rédaction de la *définition* d'un *concept*.

5.4 Relations entre concepts

5.4.1 Types de relations entre concepts

Les *concepts* n'existent pas en tant qu'unités de pensée isolées, mais sont toujours en relation les uns par rapport aux autres. Que l'on en ait conscience ou non, on crée et on affine constamment des relations entre *concepts* par le biais des processus mentaux.

Lors de l'agencement des *concepts* en un *système de concepts*, il est important de garder présent à l'esprit le domaine de connaissance d'où provient le *concept* et de considérer les attentes et les objectifs des utilisateurs visés. Le *domaine* doit servir de cadre à l'intérieur duquel est établi le *champ conceptuel*, c'est-à-dire l'ensemble non structuré de *concepts* connexes.

EXEMPLE 4

Si notre tâche était d'élaborer et de définir la *terminologie* des instruments d'écriture pour l'industrie de la papeterie, notre exemple du «crayon noir» formerait partie du *champ conceptuel* traitant des crayons comme le conceptualisent les spécialistes de ce secteur. Les crayons sortant du champ de la papeterie, comme les crayons à maquillage ou les crayons astringents en seraient exclus.

Pour modéliser un *système de concepts*, les *concepts* du *champ conceptuel* correspondant doivent être examinés et comparés. Pour les besoins de la présente Norme internationale, les relations les plus fréquemment utilisées pour développer des *systèmes de concepts* sont les suivantes:

- *relations hiérarchiques*;
- *relations génériques*;
- *relations partitives*;
- *relations associatives*.

iTech STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

5.4.2 Relations hiérarchiques

5.4.2.1 Types de relations hiérarchiques

Dans une *relation hiérarchique*, les *concepts* sont organisés en niveaux dans lesquels le *concept superordonné* se subdivise en au moins un *concept subordonné*. Les *concepts subordonnés* de même niveau et présentant les mêmes critères de subdivision sont appelés *concepts coordonnés*. Les *concepts coordonnés* répondant au même critère de subdivision d'un *concept superordonné* constituent une dimension. Un *concept superordonné* peut avoir plusieurs dimensions, dans ce cas le *système de concepts* est qualifié de multidimensionnel. Les *concepts* sont superordonnés, subordonnés ou coordonnés, non pas de façon indépendante, mais toujours les uns par rapport aux autres dans une hiérarchie.

Dans la présente Norme internationale, deux types de *relations hiérarchiques* sont prises en compte:

- *relations génériques*;
- *relations partitives*.

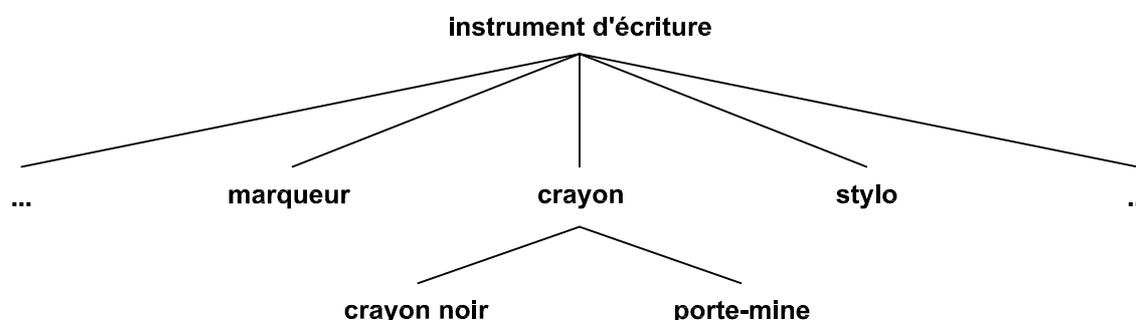
5.4.2.2 Relations génériques

Une *relation générique* existe entre deux *concepts* lorsque la *compréhension* du *concept subordonné* inclut la *compréhension* du *concept superordonné* et au moins un *caractère distinctif* supplémentaire. Le *concept superordonné* d'une *relation générique* est appelé *concept générique* et le *concept subordonné* est appelé *concept spécifique*.

Dans une *relation générique*, il existe un rapport inverse entre la *compréhension* d'un *concept* et son *extension*. Par conséquent, si la *compréhension* d'un *concept* est restreinte, son *extension* sera relativement plus large et inversement, si la *compréhension* est large, l'*extension* sera relativement plus restreinte.

EXEMPLE 5

Dans le *schéma conceptuel* ci-dessous, «crayon» est un *concept* spécifique par rapport au *concept générique* de «instrument d'écriture». De la même manière, les *concepts* «crayon noir» et «porte-mine» sont chacun des *concepts spécifiques* par rapport au *concept générique* «crayon». Chacun des *concepts coordonnés* «crayon noir» et «porte-mine» a une *relation générique* avec le *concept générique* «crayon». Le critère utilisé pour augmenter la spécificité du *concept* est la nature de l'enveloppe extérieure et la mine de graphite.



La comparaison des *caractères essentiels* d'un *concept* et des *concepts* connexes (par exemple concepts génériques, concepts coordonnés et concepts spécifiques) peut nécessiter de préciser ou d'affiner sa *compréhension*.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

EXEMPLE 6

Comparaison des *caractères essentiels* des «crayons noirs» et des *concepts* connexes de l'exemple 5

Niveau d'abstraction	1. Objet concret	COMMUN au concept générique «instrument d'écriture», au concept générique «crayon» et au concept coordonné «porte-mine»
Composition	2. La partie centrale en graphite est fixe	DISTINCTIF par rapport à tous les <i>concepts</i> connexes
Composition	3. Gaine en bois	DISTINCTIF par rapport à tous les <i>concepts</i> connexes
Emploi	4. L'utilisation implique d'ôter la gaine (c'est-à-dire de tailler le crayon)	DISTINCTIF par rapport à tous les <i>concepts</i> connexes
Fonction	5. Utilisé pour écrire ou faire des traits	COMMUN au concept générique «instrument d'écriture», au concept générique «crayon» et au concept coordonné «porte-mine»

Afin de modéliser un *système de concepts*, on doit se concentrer sur les *caractères essentiels* et les *caractères distinctifs*.